

 Théâtre populaire romand La Chaux-de-Fonds Centre neuchâtelois des arts vivants	Théâtre populaire romand – TPR Technique Régisseur-se audiovisuel à 50%
--	---

RAISON D'ÊTRE

Assister et soutenir la direction technique pour toutes les activités qui concernent la régie audiovisuelle de la saison et des créations du Théâtre populaire romand, Fondation TPR – Centre neuchâtelois des arts vivants (ci-après TPR) ainsi que des locations dans le respect des statuts et de la mission de la fondation, des directives de la direction, du système d'organisation, des dispositions légales et réglementaires en vigueur tout en utilisant de manière optimale les ressources à disposition.

Promouvoir une bonne image de la fondation et du TPR et entretenir les liens avec les différents partenaires.

POSITION HIÉRARCHIQUE

Le ou la régisseur-se audiovisuel est subordonné-e à l'ensemble de l'équipe de direction du TPR et sous la responsabilité directe du directeur technique. De par sa fonction, il ou elle collabore étroitement avec la direction, l'équipe technique et l'équipe de production.

Il ou elle peut être amené à suppléer les autres membres de l'équipe technique.

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Tâches et responsabilités globales

- Connaître parfaitement l'organisation du TPR, l'ensemble de ses projets artistiques, de ses différentes infrastructures (Beau-Site, Heure bleue et Salle de Musique) et de son personnel.
- Entretenir les liens avec les différents partenaires et représenter le TPR auprès d'eux (compagnies, associations, théâtres partenaires, institutions et organisations culturelles).
- Donner une image positive de l'institution aux différents partenaires et aux équipes artistiques, notamment par la qualité de l'accueil, de la communication et du service dispensé, en visant l'excellence dans l'accompagnement technique des artistes accueillis.
- Transmettre à l'interne de façon rapide et sûre les informations techniques en lien aux créations, aux spectacles, aux résidences et aux locations.
- Participer aux séances d'équipe.
- Contribuer à l'amélioration continue des processus.
- Participer aux travaux de l'équipe dans un esprit collectif et altruiste, en fonction des besoins et des urgences.

Tâches et responsabilités de gestion et de préparation

- Garantir l'état de marche des infrastructures techniques audiovisuelles (son, vidéo et réseaux scéniques) des locaux de Beau-Site, de l'Heure bleue et de la Salle de Musique.
- Prendre connaissance des fiches techniques des spectacles accueillis et proposer les adaptations nécessaires dans le domaine du son et de la vidéo.
- Gérer la maintenance et l'entretien du matériel audiovisuel.
- Proposer à la direction technique des évolutions du matériel audiovisuel.
- Assurer un suivi et une veille technologiques sur le matériel de technique de spectacle.

Tâches et responsabilités de conduite et opérationnelles

- Gérer l'installation technique des spectacles accueillis ou en création, pour tout ce qui concerne la régie son et vidéo.
- Au besoin, assurer les régies son et vidéo lors des répétitions/représentations.
- Par délégation du directeur technique ou du régisseur général, assurer la régie générale et la gestion des régisseurs auxiliaires, lors de montage, répétition et/ou exploitation.
- Participer avec polyvalence à l'ensemble des tâches techniques du TPR pour assurer le bon déroulement des créations et des accueils à Beau-Site et à l'Heure bleue ainsi que des locations à la Salle de Musique et à l'Heure bleue.
- S'assurer que tous les aspects de sécurité au travail soient respectés par l'équipe technique.
- Participer aux créations et tournées du TPR, selon les besoins.

- Participer à la maintenance du matériel, des équipements et des lieux de spectacles.
- Régler au jour le jour tous les problèmes courants qui peuvent se présenter.

Tâches et responsabilités administratives

- Informer le régisseur général de l'inventaire du matériel technique audiovisuel.
- Participer à l'édition des fiches techniques des créations du TPR.
- Se tenir régulièrement informé, via les moyens de communication interne (messagerie électronique, logiciel de production, ...).
- Tenir à jour un décompte des heures travaillées via le logiciel dédié.

SPÉCIFICITÉS

La direction peut en tout temps confier au ou à la régisseur-se audiovisuel d'autres tâches liées à ses compétences et sa fonction, en relation avec des activités extraordinaires du TPR.